

Charte des Dirigeants d'entreprises FACE

« L'exclusion permanente d'une partie de nos concitoyens est inacceptable. »

Depuis plus de 25 ans, FACE défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement. FACE contribue à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement.

Dans cette perspective, conscients des intérêts à long terme de nos entreprises et du rôle déterminant que nous avons dans la société pour la prévention et la lutte contre l'exclusion, nous nous engageons à entreprendre avec FACE, dans le cadre de nos clubs locaux d'entreprises, des actions durables.

Comment adhérer ?

Nom de l'organisme :

Adresse :

Dirigé par :

Représenté par :

Fonction :

Tél. fixe :


Portable :

Email :

Activité :

Nombre de salariés :

Cotisation : **100€** pour les entreprises de - de 50 salariés et les partenaires
300€ pour les entreprises de + de 50 salariés

 facemayenne@gmail.com

 Club Face Mayenne - Fondation Agir Contre l'Exclusion en Mayenne

